

COMMUNE DU FRENEY D'OISANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/09/2026

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 7
Votants : 9 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 9

**Délibération N°DEL2026-44 : SATA ALPE D'HUEZ – Homologation grilles tarifaires
forfaits ski - Eté 2026 – Hiver 2026/2027 – Eté 2027**

L'an deux mille vingt-six et le 21 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal, convoqué le 14 septembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire

Étaient présents : Christian PICHOU, OUGIER Jean-Patrick, DUSSERT Sandrine, JOUFFREY Camille, DIEUDONNE Laurent, Didier VEYRAT, Chloé GARNOT

Étaient absents et excusés : CROUZET Louise, Jeanne MOUNAUT, Cédric DUSSERT, Christelle MAYET

Pouvoirs : CROUZET Louise donne pouvoir à PICHOU Christian, MOUNAUT Jeanne donne pouvoir à OUGIER Jean-Patrick

Secrétaire de séance : OUGIER Jean-Patrick

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les tarifs des remontées mécaniques doivent être validés par le conseil municipal.

Monsieur le Maire soumet au vote les tarifs publics des remontées mécaniques que la SATA souhaite appliquer pour la saison d'été 2026 (du 04/07/2026 au 30/08/2026), la saison d'hiver 2026/2027 (05/12/2026 au 18/04/2027) et la saison d'été 2027 (03/07/2027 au 29/08/2027)

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier de la SATA et présente les grilles tarifaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'approuver les grilles tarifaires pour la saison d'été 2026, la saison d'hiver 2026/2027 et la saison d'été 2027 telles qu'annexées à la présente délibération.

Après avoir délibéré, le conseil municipal,

Résultat du vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits

Le Maire.
Christian PICHOU



Le secrétaire de séance
OUGIER Jean-Patrick

